



CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN

• NOUMÉA YACHT CLUB •

# Avenant n°2 à l'AVIS DE COURSE

## Challenge Croiseur 2021 :

Organisées par le Cercle Nautique Calédonien

Cet avenant n° 2 modifie le paragraphe 2.4 :

-Pour être classés en temps compensé, les monocoques doivent disposer d'un certificat de jauge ORC valide, établi au minimum 10 jours avant la régata. Pour la première régata du challenge 2021 (6 mars 2021), le délai est de 48H avant la régata (soit le Jeudi 4 Mars à 13H30). Toute demande nouveau certificat ou de renouvellement doit être signifiée au CNC à l'adresse : [basenautique@cnc.asso.nc](mailto:basenautique@cnc.asso.nc)

Fait le 24/02/2021 à 15H00

